

Le marché des produits de protection des cultures sous l'influence

D'après les comptes nationaux, les dépenses pour l'achat des produits de protection des cultures représentent 8 % des consommations intermédiaires (hors TVA déductible) de la branche agriculture en 2000, comme sur une dizaine d'années. Cette part est encore inférieure à celle des engrais et amendements qui, en tendance, diminue légèrement et de façon régulière.

Les produits de protection des cultures, appelés aussi phytosanitaires sont classés en trois familles : insecticides, fongicides, herbicides, auxquelles vient s'ajouter dans les statistiques depuis une vingtaine d'années la catégorie « divers ». Des reclassements des produits interviennent périodiquement et rendent les comparaisons temporelles un peu délicates.

Ces substances sont principalement achetées par les agriculteurs, mais aussi par les collectivités locales, les ménages ou les entreprises. L'emploi des différents produits est déterminé par les types de culture, et ses variations par les conditions météorologiques. Mais la législation a aussi des effets, sur les surfaces pouvant être traitées, sur les prix et sur les doses employées.

Une année 1999 atypique

Sur une période un peu longue, l'année 2000, avec l'année 1992, accuse les plus fortes chutes des livraisons par rapport à l'année précédente, car ces dernières concernent toutes les catégories de produits (- 18 % au total en 1992 et - 21 % en 2000). La baisse de 1992 s'explique par la réforme de la politique agricole commune, qui prévoyait une augmentation du taux de jachère ; les approvisionnements destinés à protéger les récoltes de 1993 ont fortement reculé dès le second semestre 1992, tandis que les jachères ont effectivement progressé en 1993, 1994 et 1995.

La mise en place de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) au 1^{er} janvier 2000 a modifié l'évolution des ventes de phytosanitaires, qui ont fortement progressé au dernier trimestre 1999, et chuté sur l'année 2000. Anticipant une hausse des prix, les distributeurs et les agriculteurs ont avancé leurs achats dans le temps et constitué des stocks, surtout pour les produits fortement taxés et les pondéreux. C'est pourquoi l'année 1999 est particulière, caractérisée par des livraisons exceptionnelles de produits de protection des cultures. Dans ces conditions, l'année 2000 marque un net retrait par rapport à la précédente. Mais elle a été favorable aux maladies en raison des fortes pluies et les stocks accumulés en 1999 ont pu être utiles.

Les fongicides contiennent plus de la moitié des quantités de matières actives des phytosanitaires

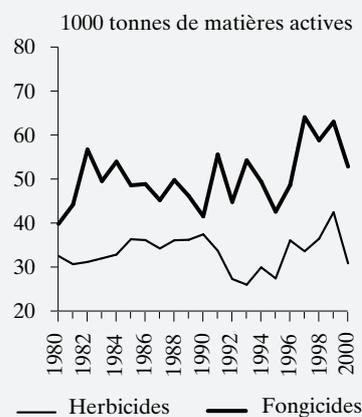
Les livraisons de fongicides représentent plus de 50 % des quantités de matières actives entrant dans la composition de l'ensemble des produits de protection des cultures. L'amplitude de leurs fluctuations annuelles est plus marquée que celles des

autres produits. Leur utilisation est très liée au climat : ainsi, le point haut de 1997 correspond à une séquence climatique chaude et humide en mai et juin de cette année-là. Les statistiques de livraisons de fongicides comprennent les cupriques et le soufre formulé, employés notamment en grandes quantités et avec de fortes irrégularités pour soigner les vignes : ceci pourrait masquer l'effet de la réforme de la politique agricole commune dans les années 1993 et 1994. De fait, le chiffre d'affaires, qui ne comprend pas celui des cupriques, baisse nettement à cette époque.

En termes de chiffre d'affaires, les ventes de fongicides réalisées en métropole par les industries phytosanitaires constituent entre 30 et 40 % de l'ensemble des produits suivant les années. Selon l'INSEE, les prix d'achat des fongicides, pour les agriculteurs, sont en légère baisse depuis trois ans (- 0,2 % en 2000 par rapport à l'année précédente, après - 0,6 % en 1999 et - 0,8 % en 1998).

Les quantités de matières actives contenues dans les fongicides utilisées par hectare susceptible d'être traité (calculé à partir de la surface agricole utile, dont on retranche les jachères et les surfaces toujours en herbe) varient de 2,1 à 3,4 kg/ha d'une année sur l'autre, mais restent les plus élevées des doses de produits de protection des cultures. En 2000, elles étaient de l'ordre de 2,9 kg/ha traitable après 3,4 kg/ha en 1999 (soit 3,15 kg/ha en moyenne sur les deux années) et 3,2 en 1998. L'enquête sur les pratiques culturales réalisée en 1994 nous renseigne sur leur utilisation : en particulier, 95 % des blés étaient traités avec des fongicides à cette époque. Notons qu'une nouvelle enquête portant sur les pratiques culturales en 2001 est en cours.

Livraisons de produits de protection des cultures : des quantités inhabituelles en 1999



Source : UIPP

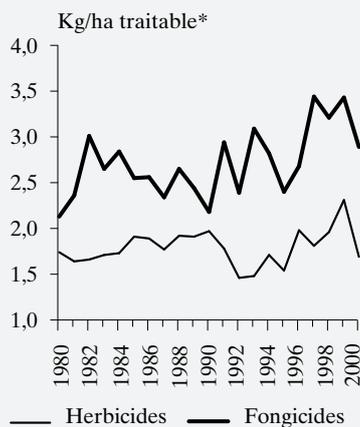
de l'entrée en vigueur de la TGAP au 1^{er} janvier 2000

Les doses d'herbicides ont diminué lors de la réforme de la Politique agricole commune

Les livraisons d'herbicides représentent environ un tiers des quantités de matières actives entrant dans la composition des produits de protection des cultures, mais 40 % des ventes. Les herbicides sont très utilisés dans les pratiques culturales ; d'après l'enquête réalisée en 1994, 99 % des blés étaient traités avec des herbicides.

Les livraisons d'herbicides sont moins fluctuantes que celles de fongicides. Mais, contrairement à ces dernières, elles ont fortement chuté de 1991 à 1995, suite à la réforme de la politique agricole commune, passant de 37 000 tonnes de matières actives en 1990 à 26 000 tonnes entre 1993 (soit - 30 %). Dans le même temps, du fait de l'augmentation des jachères, les surfaces pouvant être traitées reculaient de 8 %.

Les doses d'herbicides ont chuté au moment de la réforme de la PAC



* kilos de matières actives livrées/hectares de surfaces pouvant être traitées (= SAU - jachères - surfaces toujours en herbe). Les surfaces ne tiennent pas compte des résultats du recensement agricole 2000.

Sources : UIPP, SCEES

Cela signifie que les agriculteurs ont modifié leurs pratiques sur cette période. En effet, les doses d'herbicides ont fortement baissé (- 25 % entre les deux années citées). De 2 kg/ha traitable en 1990, elles sont tombées à 1,5 kg/ha en 1992 et 1993. À partir de 1996, les doses ont retrouvé leur niveau antérieur à la réforme, soit 2 kg/ha traitable, que l'on retrouve en faisant la moyenne des deux dernières années : 1999 et 2000.

Il faut préciser que la composition des produits évolue dans le temps, de nouvelles molécules se substituant à d'autres, et que les calculs présentés ici ne sauraient mesurer l'évolution de l'efficacité ou de la toxicité des produits.

Les prix des herbicides, parmi ceux des phytosanitaires, ont le plus augmenté depuis 1995.

Les ventes d'insecticides sont celles qui ont le plus augmenté en 1999

Selon l'enquête sur les pratiques culturales réalisée en 1994, 50 % des blés étaient traités avec des insecticides. La part du chiffre d'affaires procuré par les ventes en métropole de ces produits se situe en 2000 autour de 11 %, en décroissance assez régulière sur ces quinze dernières années.

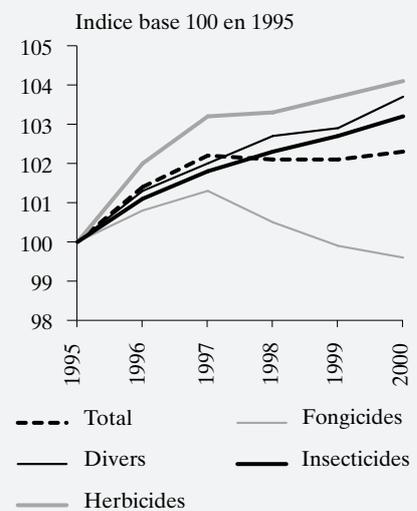
En 1999, les ventes d'insecticides en métropole ont enregistré la plus forte augmentation de tous les phytosanitaires (+ 17 % en glissement annuel, contre + 3 % pour l'ensemble) ; mais en 2000, elles se replient de 13 %, comme l'ensemble. Ce phénomène pourrait s'expliquer à la fois par l'anticipation des achats en 1999, comme pour les autres produits, mais aussi par un recentrage sur la demande intérieure de la part des vendeurs pour ces deux années. En effet, les exportations d'insecticides en valeur ont chuté en 1999 et 2000 par rapport aux années antérieures.

Les quantités de matières actives contenues dans les livraisons d'insecticides divisées par le nombre d'hectares susceptibles d'être traités, après avoir progressé jusqu'en 1990 (0,41 kg/ha), ont sensiblement diminué ensuite, sauf en 1995.

Les prix des insecticides augmentent légèrement mais plutôt régulièrement (+ 0,5 % par an depuis trois ans).

Les produits divers (régulateurs de croissance, anti-limaces, traitement des semences...) représentent une part croissante des ventes de phytosanitaires (8 % en 1990, 12,5 % en moyenne pour 1999 et 2000). Parmi l'ensemble des produits de protection des cultures, leurs livraisons en quantités de matières actives ont le plus augmenté en 1999 (+ 46 %) et le plus baissé en 2000 (- 31 %), comme cela s'était déjà passé autour des années 1990. En relation peut être avec ce phénomène, leurs prix ont enregistré la plus forte hausse entre 1999 et 2000 (+ 0,9 %, contre + 0,2 % pour l'ensemble des produits de protection des cultures, d'après l'indice Ipampa calculé par l'INSEE).

Les prix des fongicides baissent depuis 1998



Source : Insee, Agreste - Ipampa